



Groupe socialiste du  
Conseil de ville de Delémont

Delémont, le 25 mars 2019

### Postulat:

## Un outil pour aider au remplacement de tous les chauffages à mazout

Les électeurs et électrices de Delémont, du Jura comme de l'ensemble de la Suisse ont largement accepté la stratégie énergétique 2050 qui, entre autre, requière le remplacement des chauffages à mazout. A Delémont, à de rares exceptions près, tout est disponible pour renoncer dès maintenant au mazout : le gaz dans de nombreux quartier, les pompes à chaleur, les pellets là où c'est judicieux, sans oublier les panneaux thermiques. Cependant, sur la question du financement, nous souhaitons renforcer l'action des SID.

Les cantons ont un rôle important dans mise en œuvre de cette stratégie. Les lois et les ordonnances cantonales sur l'énergie ont dû être adaptées. Un des points critiques est la substitution du mazout pour le chauffage. En effet une chaudière à mazout installée ces prochaines années va durer jusqu'en 2045 au moins, une aberration. Malgré cela, dans les cantons de Berne, Soleure, Fribourg, urgence climatique ou pas, les électeurs et les électrices ont refusé des lois jugées trop contraignantes quant à l'élimination du mazout. Pour le Jura, les tenants d'une gestion énergétique et immobilière à court terme ont obtenu dans l'ordonnance sur l'énergie qui entre en vigueur le 1 avril 2019 une dérogation absurde en regard de l'objectif de réduction des émissions de CO2. En effet, les propriétaires les moins solides financièrement pourront demander une dérogation pour simplement remplacer leur chaudière et donc continuer à brûler du mazout. C'est le non-respect garanti des objectifs de la stratégie énergétique 2050.

Le PS ne soutient pas ce mode de faire : c'est mauvais pour le climat et risqué pour les propriétaires qui pour économiser sur l'investissement vont tôt ou tard devoir payer de lourdes taxes sur le CO2. Si nous espérons que les citoyens se montreront plus responsables que la majorité des députés, il nous semble judicieux et urgent de tout faire pour les y aider. Nous pensons aux propriétaires à revenu modeste, dont la marge de manœuvre est faible. Pour les aider à financer les investissements nécessaires à l'élimination du mazout nous **demandons au Conseil communal d'évaluer la possibilité de créer un « pool de cautionnement » qui permettrait aux propriétaires d'obtenir des prêts hypothécaires avantageux (c'est-à-dire qu'ils ne seront pas péjorés par le risque financier que leur revenu ou leur âge entraîne)**. La commune demanderait aux banques de rejoindre ce groupe.

Lors de transformations de bâtiments comme lors du renouvellement du chauffage une demande doit être formulée. Si, pour des raisons financières ou techniques, une dérogation pour l'installation d'un nouveau chauffage à mazout est demandée (article 39a OEn), le revenu du propriétaire ou de l'usufruitier doit être fourni. Dès lors il sera possible, sans intrusion supplémentaire que celle prévue par le Canton, de tenir compte de la charge financière pour le propriétaire des travaux projetés.

Cette procédure pourrait être étendue à d'autres propriétaires que ceux visés par l'article 39a. Le cautionnement implique certes une réserve sur la propriété mais dans 5, 10 ou 20 ans un bâtiment satisfaisant aux normes aura d'avantage de valeur et donc le propriétaire et le climat seront gagnants.

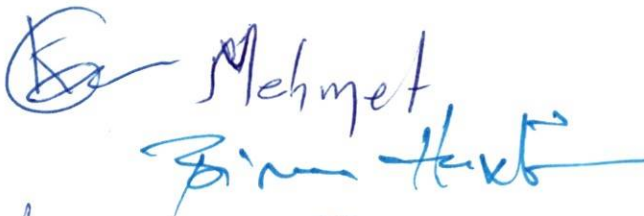
Cette garantie devrait permettre d'installer les modes de chauffages optimaux, avec autant de renouvelable que possible. Si c'est faisable une extension de la facilitation de financement aux travaux d'assainissement thermique devrait être offerte.


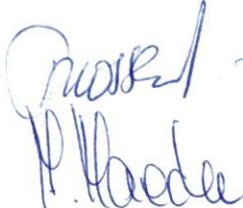

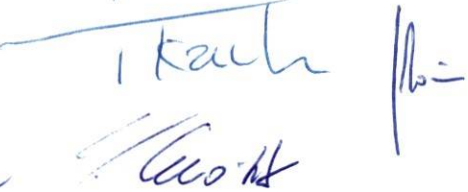

La démarche proposée conduirait donc à un complément au permis d'installer un nouveau chauffage.

**Le rôle de la commune est d'évaluer la possibilité de mettre en place l'outil de financement** esquissé, ce qui peut se faire avec des banques, des notaires ou d'autres acteurs privés. L'éventuelle participation de la commune dans le fonctionnement de l'outil dépendra des résultats de l'évaluation.

Pour le groupe socialiste,

  
M. Ribeaud

  
Mehmet Zinnert

~~Signature~~  
  
C. Balthus  
  
P. Haedee  
  
Grossad  
  
Itach  
  
Koo  
